



**DELQUIGNIES**  
**LOGISTIQUE**



## DEMANDE D'ENREGISTREMENT

**PROJET BATIMENTS LOGISTIQUES  
A MARCK (62)**

---

**Annexes Incidences notables sur l'environnement**

---

CE DOSSIER A ETE REALISE AVEC L'ASSISTANCE DE :



**SOCOTEC**

AGENCE LESQUIN

4-6 rue des Ormes

59810 LESQUIN

☎ : +33 (0)3 20 96 57 35

<b>Intervenant SOCOTEC</b>	Olivier JASPARD 06.22.40.81.95 olivier.jaspard@socotec.com	<b>Chef de projet</b>
<b>Intervenant SOCOTEC</b>	Estelle FOURNIER 07.86.55.12.23 estelle.fournier@socotec.com	<b>Chargé d'étude</b>

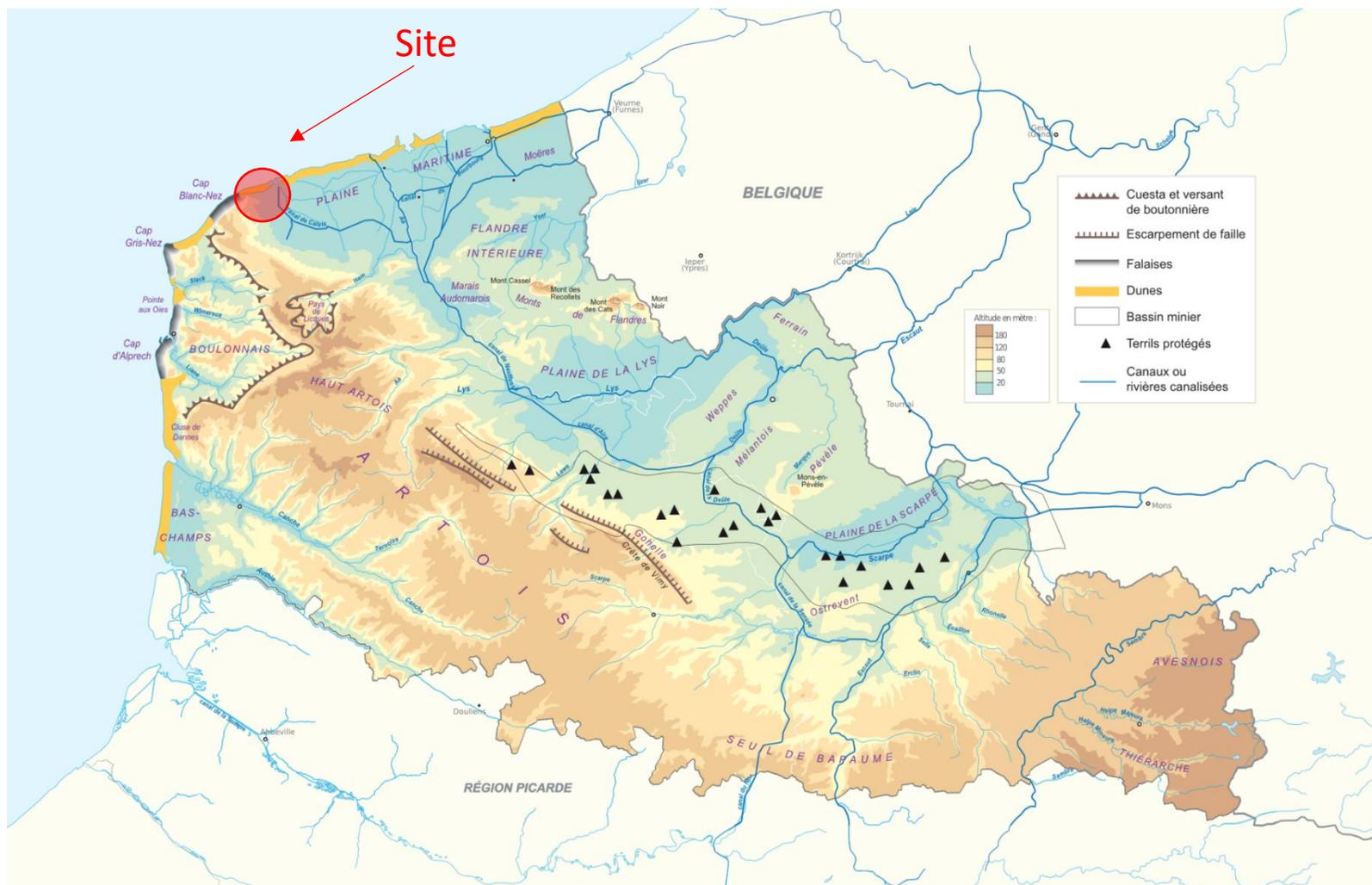
Date d'édition	Référence du rapport (chrono)	Nature de la révision	Rapport rédigé par	Rapport validé par
05/07/23		Rapport initial	Estelle FOURNIER	Olivier JASPARD

*La reprographie de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sous réserve d'en citer la source.*

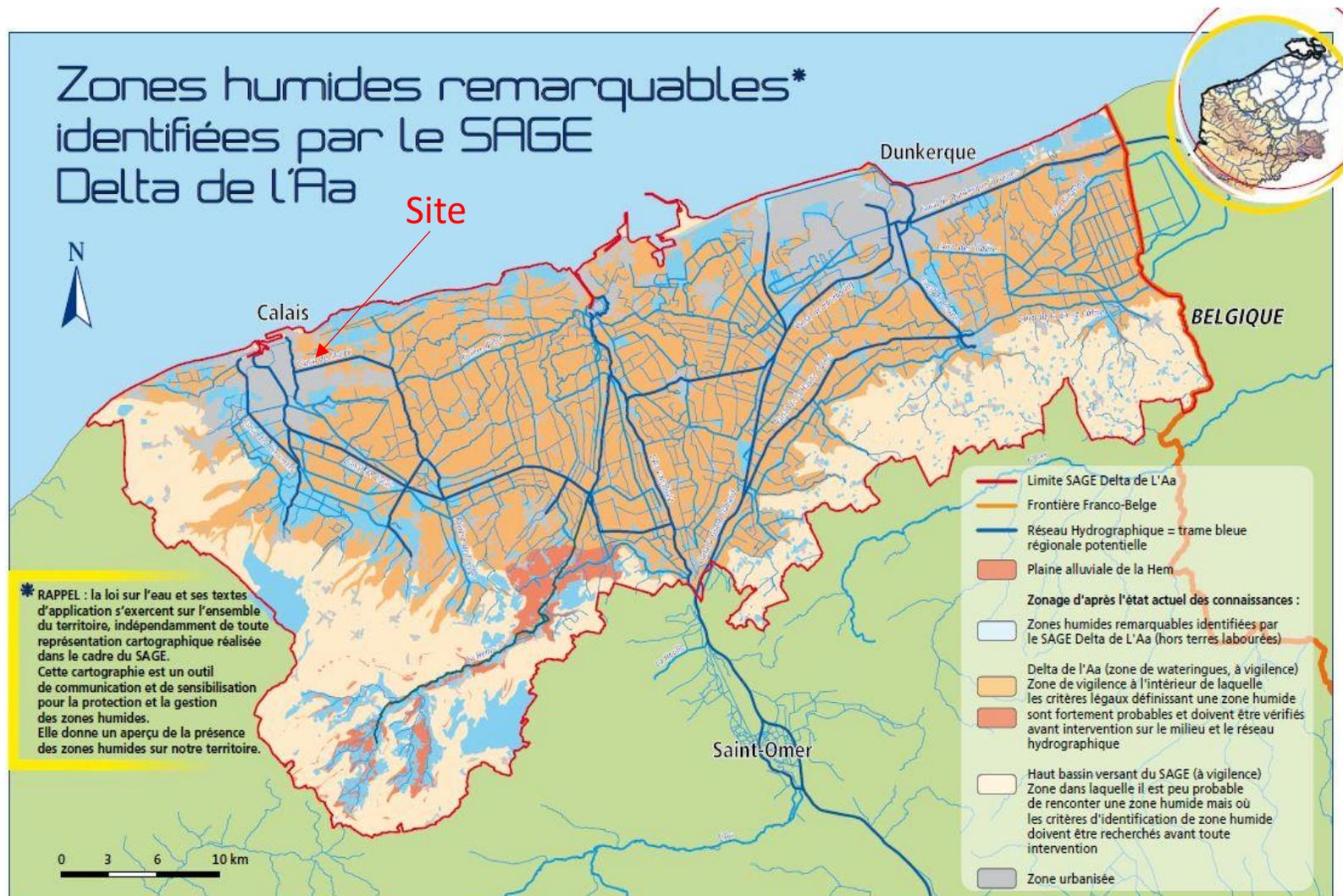
---

## Annexe 1 – Cartographies environnementales

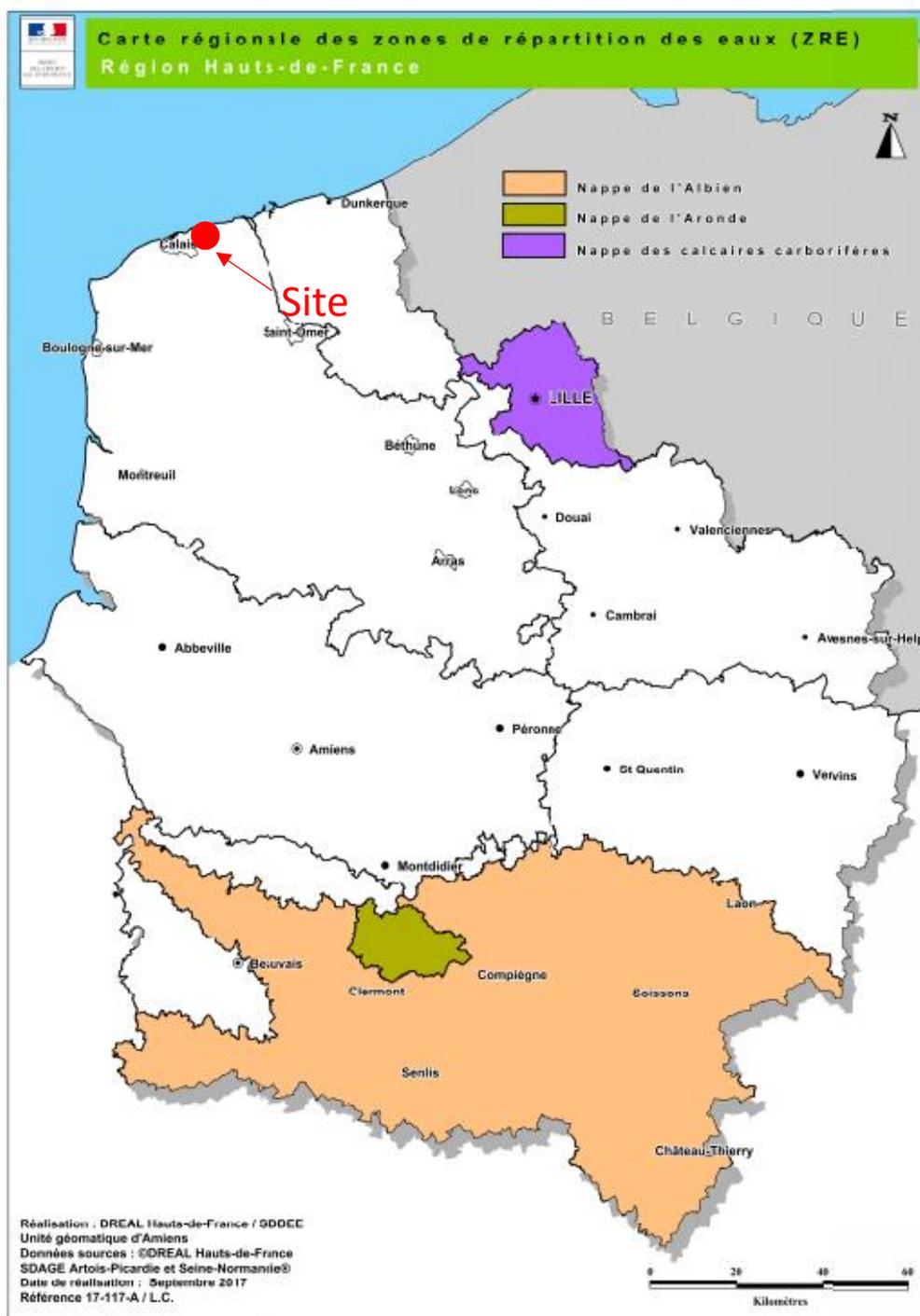
---



**Cartographie A : Carte des reliefs dans la région Nord-Pas-de-Calais et localisation du site**



**Cartographie B : Localisation des zones humides (SAGE Delta de l'Aa)**



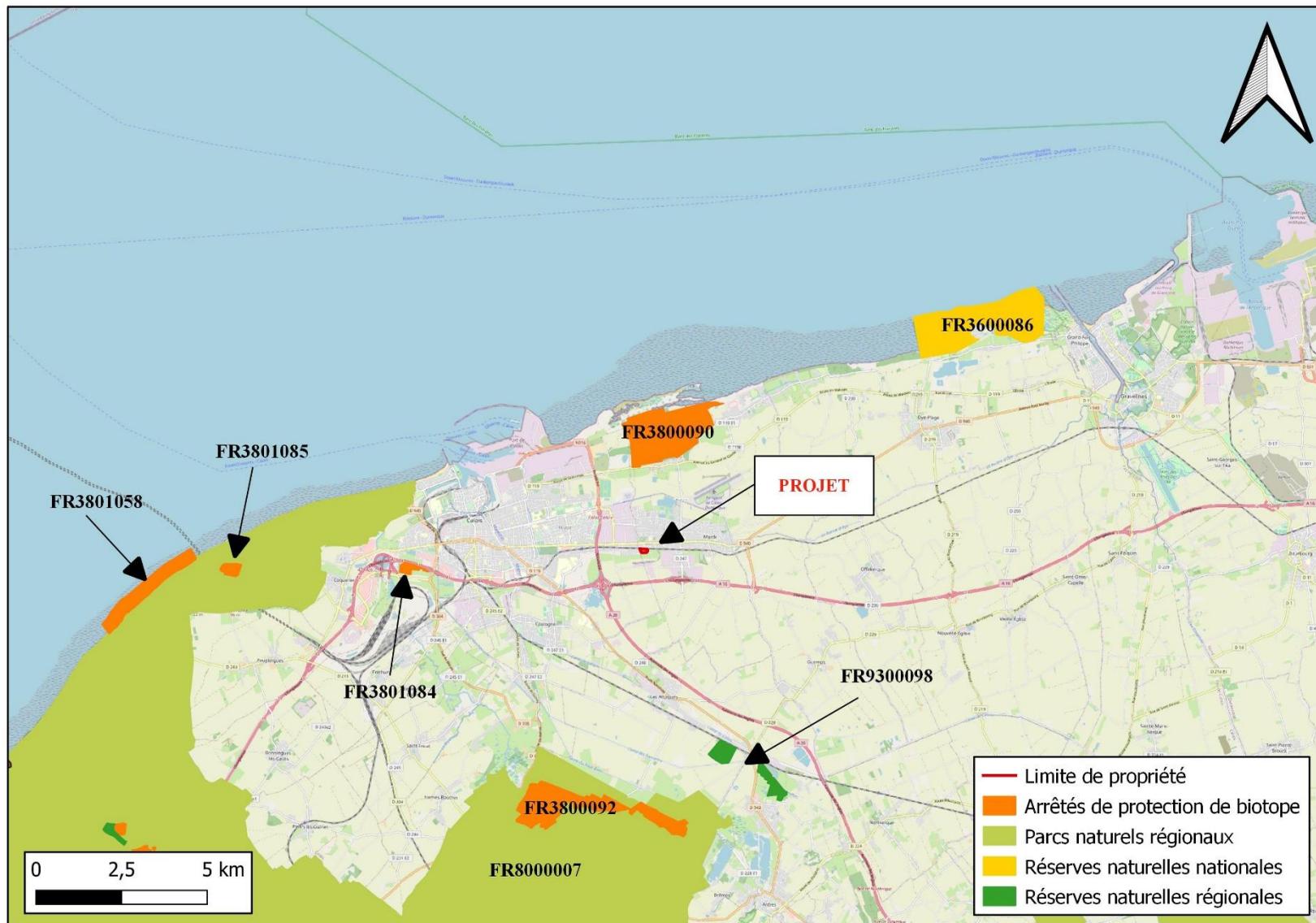
Cartographie C : Zones de répartition des eaux (DREAL Haut de France)



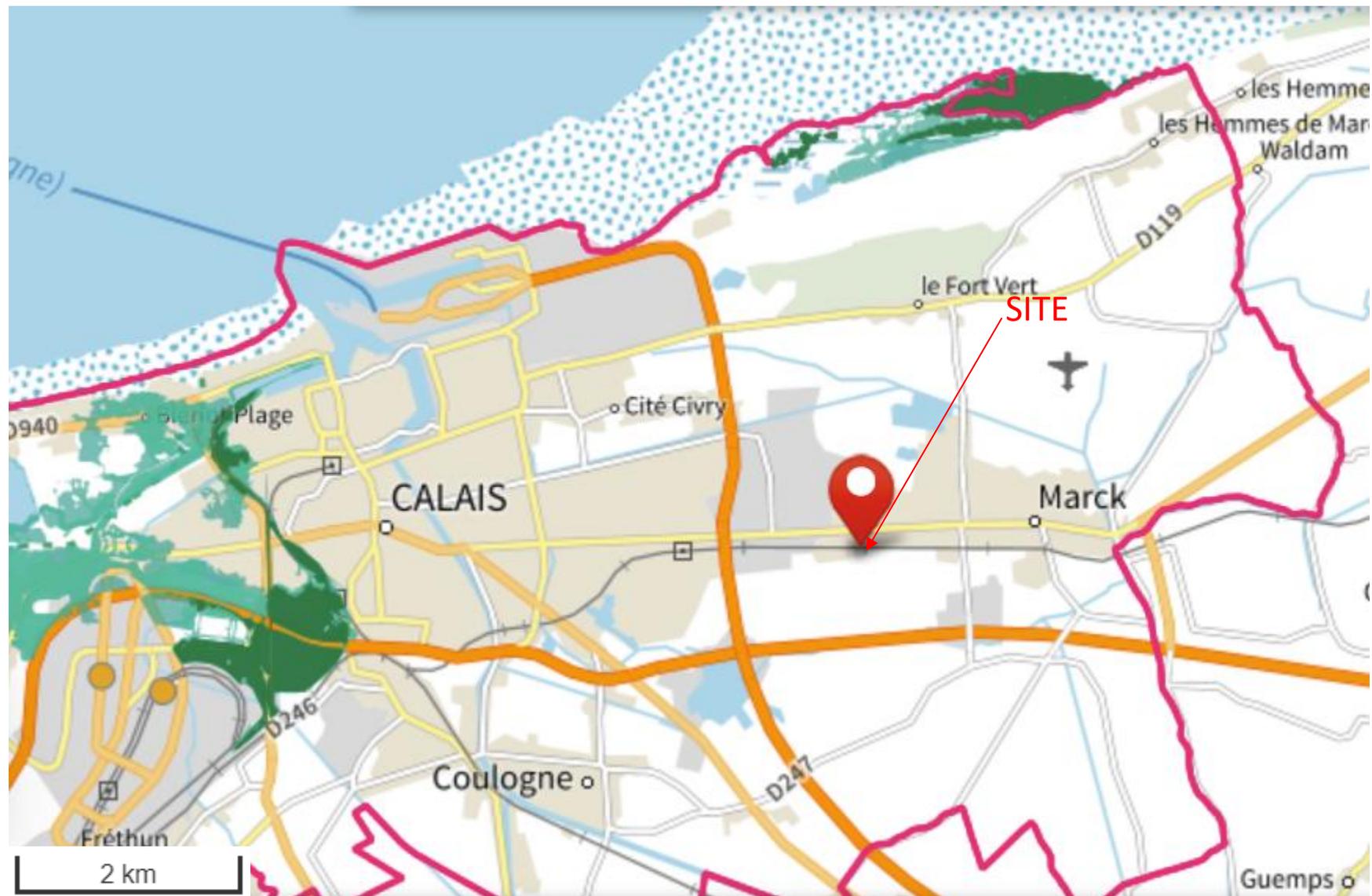
**Cartographie D : Carte des zones NATURA 2000 autour de la zone d'implantation du projet**



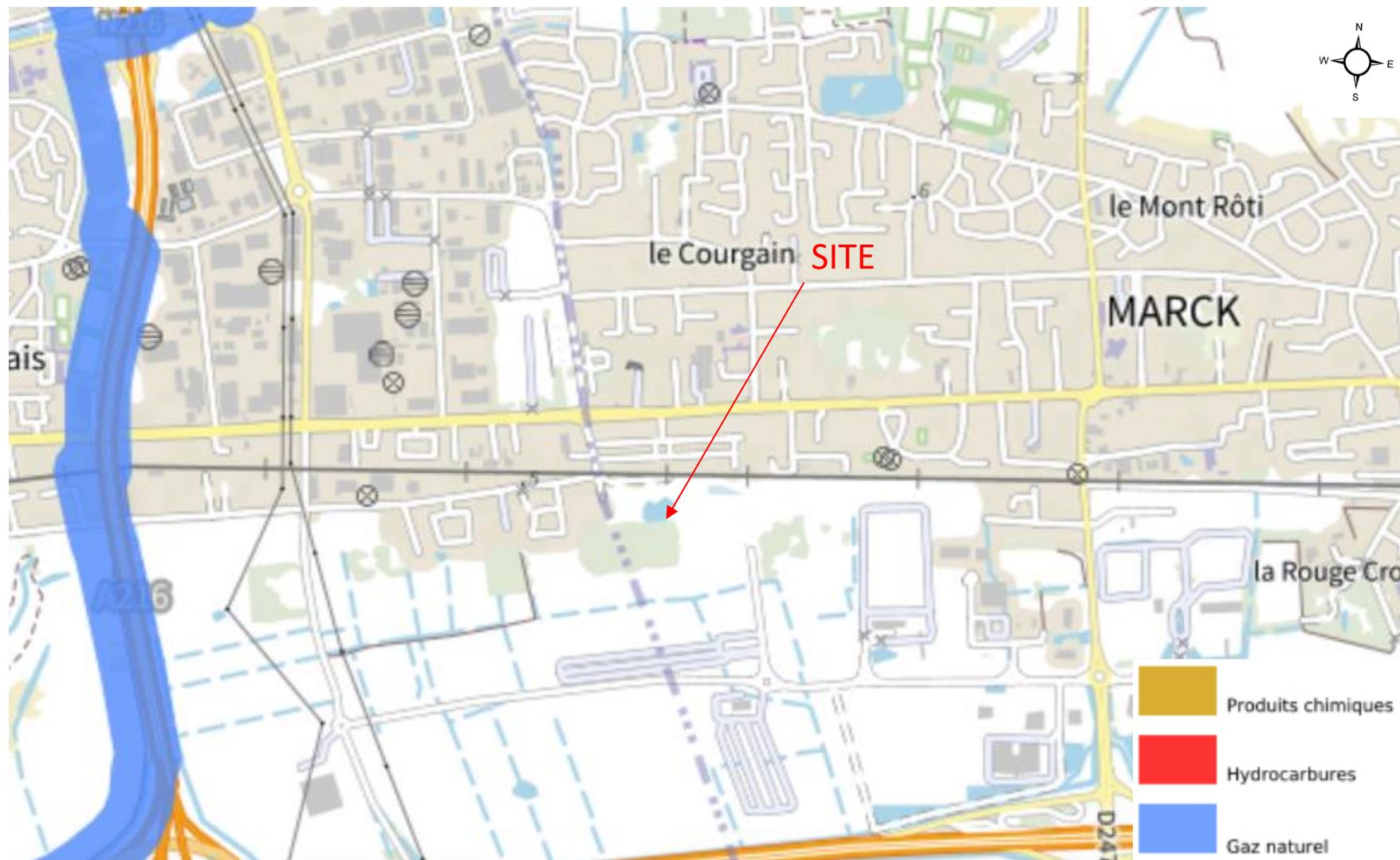
**Cartographie E : Carte des ZNIEFF autour de la zone d'implantation du projet**

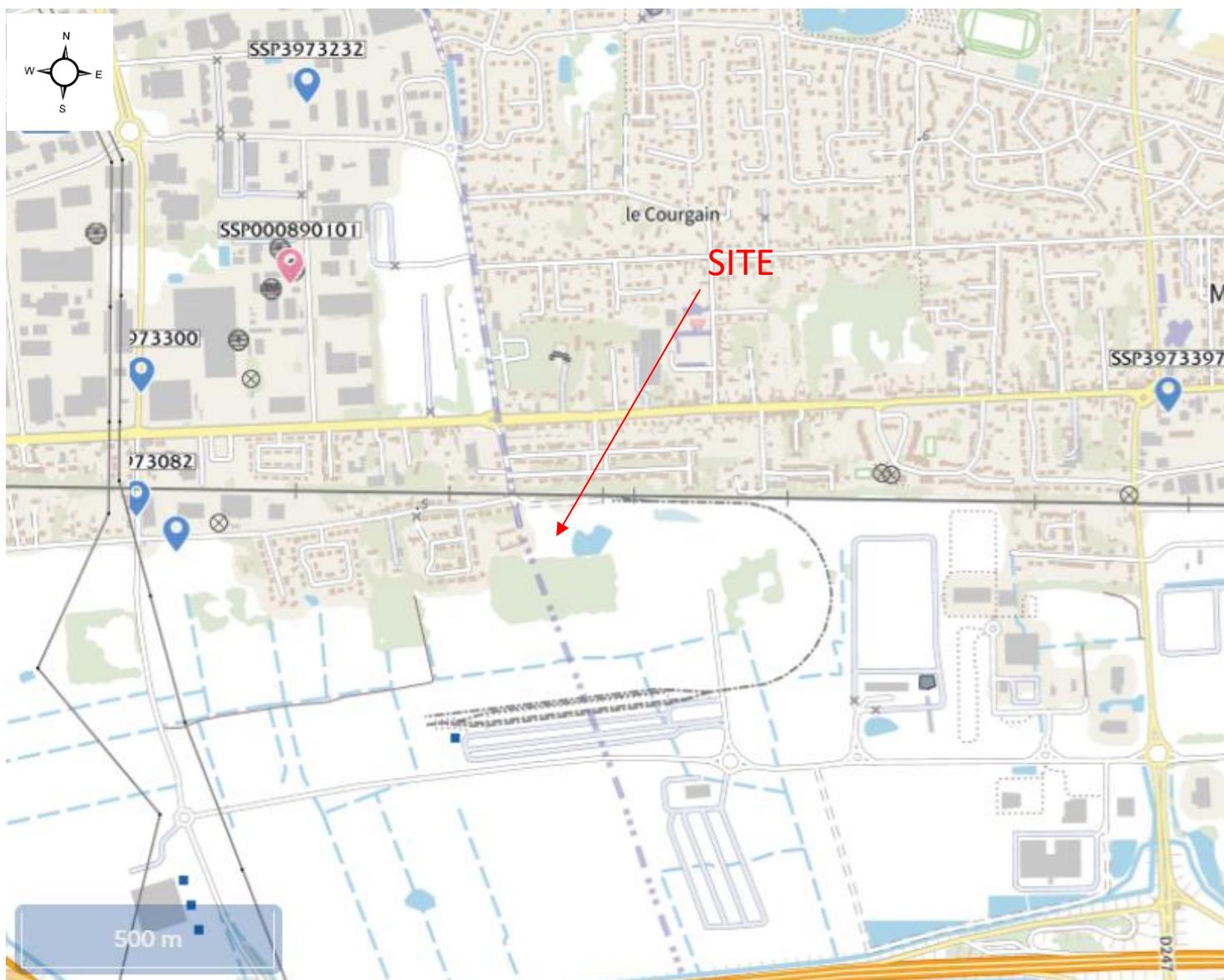


**Cartographie F : Carte des sites naturels (parcs, réserves, sites inscrits et classés, biotope)**



Cartographie G : Carte de synthèse des surfaces inondables – [www.géorisques.gouv.fr](http://www.géorisques.gouv.fr)

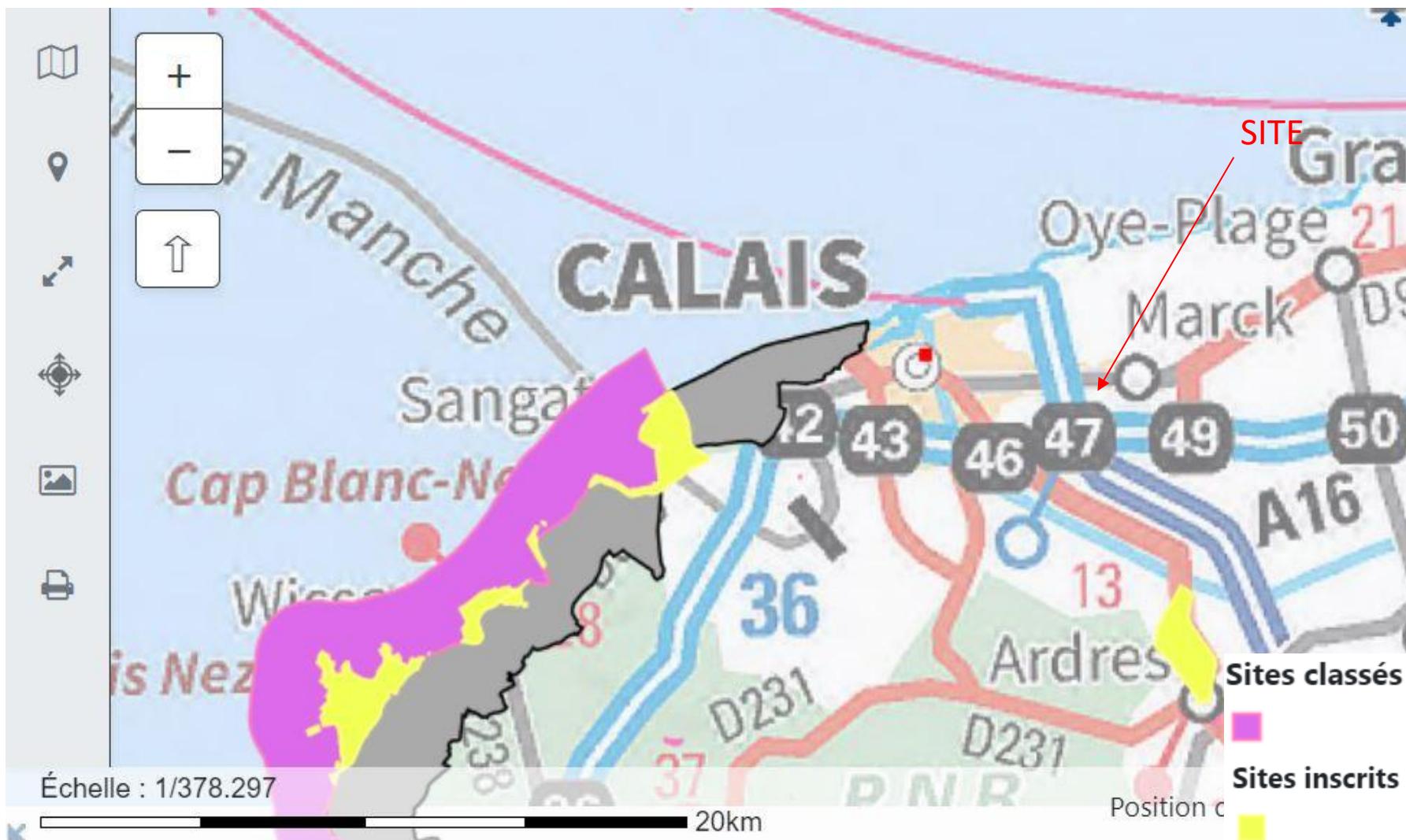




**Cartographie I :** Carte de synthèse sites potentiellement pollués classés BASIAS – [www.géorisques.gouv.fr](http://www.géorisques.gouv.fr)



Cartographie J: Carte de synthèse sites industriels – [www.géorisques.gouv.fr](http://www.géorisques.gouv.fr)



Cartographie K : Carte des sites inscrits et classés – [DDTM](#)

---

## **Annexe 3 – Calculs de dimensionnement des bassins d'infiltration**

---

# DELQUIGNIES CALAIS

## NOTICE EXPLICATIVE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

L'étude de la gestion des eaux pluviales est étudiée avec les données suivantes :

- Perméabilité des sols : par la présence d'un niveau d'eau à faible profondeur, la perméabilité des sols n'a pas pu être effectuée. Réf. NDK2.M0055 – Indice 2 du 05.09.2022
- D9A, rétention des eaux incendie : 715 m<sup>3</sup>

Compte-tenu de la présence d'eau à faible profondeur, l'infiltration à la parcelle ne peut être retenue. Les eaux pluviales des cellules transiteront par une noue paysagère sans aucune valeur de tamponnement et les eaux pluviales de voirie PL et VL transiteront par un bassin de rétention enterré étanche avant d'être rejetés dans le réseau public.

Les eaux de voiries PL et VL seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures en sortie de bassin. Ce dispositif sera muni d'un bypass afin de traiter 20 % du débit. Une pompe de relevage assurant un débit de 2L/s est positionnée après le séparateur d'hydrocarbures.

La mise en place de cette pompe induit une nécessité de tamponnement, conforme à la note de calcul ci-jointe (315 m<sup>3</sup> avec un temps de vidange de 44h) stocké dans le bassin enterré étanche de 715 m<sup>3</sup>.

Le terrain ne permettant pas l'infiltration, les eaux pluviales de toitures sont directement dirigées vers le domaine public sans débit limité ni traitement.

En cas d'incendie, les eaux d'extinction seront confinées dans les cours de quais et dans le bassin de rétention enterré et étanche par action de la vanne de barrage asservie au système de détection incendie.

Le volume est de 57 m<sup>3</sup> dans la cour de quais attenante à la cellule 1, 48 m<sup>3</sup> dans la cour de quais attenante à la cellule 2 et 660 m<sup>3</sup> dans le bassin de rétention enterré étanche, soit 765 m<sup>3</sup> au total, ce qui permet de satisfaire et respecter la D9A qui est de 715 m<sup>3</sup>.

### Annexes :

- Calcul bassin enterré étanche
- Rapport – Etude géotechnique de conception (G2) – Réf. NDK2.M0055 – Indice 2 du 05.09.2022
- Feuille de calcul D9/D9A

## DELQUIGNIES - Site de MARCK - CLC - Projet de construction d'un entrepôt logistique

Vérification - Bassin - Phase EXE (incluant le projet phase 2) - Suivant plan EXE Indice F (+ phase 2)

Indice	Date	Observation
A	16/01/2023	création



### 1) Détermination de la surface active (Sa) :

Coefficients de ruissellement (C) :

Surface imperméable toiture :	1,00
Surface imperméable chaussée et trottoirs (enrobés) :	0,95
Surface pavée (joints larges) ou empierrée :	0,70
Surface espaces verts :	0,20

Surfaces du projet (S) :

Surface imperméabilisée bassin	426 m2
Surface imperméabilisée chaussée et trottoirs :	8 137 m2
Surface pavée ou empierrée :	98 m2
Surface d'espace vert :	3814,95 m2

Phases 1 et 2			
Voirie lourde	Voirie Légère	Béton	Piétonnier
5856	803	1318	160

Surface totale de la parcelle :	12 476 m2
Soit :	1,2476 ha

Calcul de la surface active :

$$Sa = \sum (Ci \times Si)$$

Sa =	8 988 m2
Soit :	0,8988 ha

### 2) Calcul du débit spécifique (Qs) :

Débit de fuite autorisé : 2,00 l/s/ha

Rejet admissible pour la parcelle : 2,00 l/s (limiteur de débit)

Soit : 0,00200 m3/s

$$Qs = (360 \times \text{Débit de fuite calculé pour la parcelle}) / Sa$$

$$Qs = 0,801 \text{ mm/h}$$

### 3) Détermination de la hauteur spécifique à stocker (Ha) :

La hauteur spécifique à stocker est donnée en fonction :

- De la courbe des hauteurs de pluies cummulées décennale (Région LE TOUQUET - 62)
- Du débit spécifique Qs

Compte tenu de cette courbe et du du débit Qs, on obtient pour hauteur spécifique :

$$Ha = \text{35 mm}$$

### 4) Calcul du volume d'eau à stocker (V) :

Le volume d'eau à stocker est défini par :

$$V = 10 \times Sa \times ha$$

Donc : V = 315 m3

En cas de pluie décennale sans incendie	
	308 m3
Niveau des plus hautes eaux pour cette pluie décennale	
	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">2,23</span>
=> 25 cm sous niveau bas du quai	

En cas d'incendie (hors pluie non considérée)	
besoin de	600 m3
et	50 m3 de rétention dans les quais
Niveau des plus hautes eaux dans bassin	
	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">2,62</span>
Volume NPHE bassin 2.62	608 m3
Volume NPHE quais 2.62	51 m3
=> Quai inondé	